

# Projet de budget 2023 : les principaux agrégats d'un pari à plus de 14 milliards USD

P. 5

## ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N°644 du mardi 11 octobre 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670

E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)

[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)

L'info qui fait échos

## Nominations à la SNEL, REGIDESO et FONER

# Le COPIREP recrute, la politique tranche

P. 2

## Entre Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, le divorce est imminent

Le chassé-croisé observé depuis près de deux semaines entre les partisans de Moïse Katumbi et leurs alliés de l'UDPS au sein de l'Union sacrée de la Nation va crescendo. Chaque jour qui passe apporte son lot d'accusations mutuelles centrées sur le respect des délais constitutionnels dans l'organisation des élections présidentielle et législatives de décembre 2023. A l'intransigeance du camp katumbiste qui n'entend pas accorder un jour de plus aux autorités actuelles, l'UDPS invite carrément Ensemble pour la République à prendre ses responsabilités, en quittant l'Union sacrée. Si le divorce n'est pas encore prononcé, son imminence ne fait aucun doute.

P. 5



## PARLONS-EN

### Qu'est ce qui change ?

ECONEWS

**D**e tout temps, les nominations à la direction des entreprises publiques sont accueillies dans l'indifférence générale. Ni le profil de nouveaux animateurs, ni leurs engagements démagogiques à tirer du fossé leurs entreprises respectives n'ont jamais trompé personne.

Dans la plupart des cas, les nouveaux dirigeants héritent d'un personnel pléthorique impayé depuis de nombreux mois. Passée la période d'euphorie marquée de remerciements au chef de l'Etat et les réceptions organisées en leur honneur par des associations de circonstance des originaires,...

(Lire en page 2)

## Patrick Muyaya innove avec une nouvelle forme de communication : le compte-rendu expliqué

P. 3

## La RDC réclame 100 millions USD à Glencore, condamné pour corruption aux USA

P. 6

## Nominations à la SNEL, REGIDESO et FONER

## Le COPIREP recrute, la politique tranche

La REGIDESO (Régie de distribution d'eau de la RDC) et la SNEL (Société nationale d'électricité), deux entreprises publiques transformées en sociétés commerciales, et une autre, le FONER (Fonds d'entretien routier), revêtu de statut d'un établissement public, dispose depuis lundi de nouveaux mandataires. Sur ordre de la Banque mondiale, le Gouvernement a été obligé de recourir au COPIREP (Comité de pilotage de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat) dans le recrutement du PCA (Président du

La REGIDESO, la SNEL et le FONER dispose, de puis le lundi, de nouveaux animateurs. C'est la résultante d'un processus mené depuis le mois de février 2022 par le COPIREP (Comité de pilotage de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat), finalement sanctionné par l'ordonnance de nomination du Président de la République.

Pour y arriver, le chemin a été dur et tortueux. Car, il fallait surmonter les épreuves pour s'assurer d'un processus rigoureux et transparent, engagé suivant les directives de la Banque mondiale.

Le lundi 10 octobre 2022, c'était donc le terminus, par la lecture, sur les antennes de la RTNC, de l'ordonnance présidentielle. Enfin, la REGIDESO et la SNEL, deux entreprises publiques transformées depuis 2008 en sociétés commerciales, disposent de nouveaux animateurs, tout comme le FONER, un établissement public du Portefeuille de l'Etat.

L'on se rappelle que c'est au cours de la 38<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres du 28 janvier 2022 que le Gouvernement

avait décidé de renouveler le Conseil d'administration et la direction de deux entreprises publiques, la REGIDESO et la SNEL, ainsi que d'un établissement public, le FONER, ce, par une procédure de «recrutement compétitif, méritocratique et transparent».

Evidemment, ce n'est pas de gaieté de cœur que le Gouvernement s'était plié à cette exigence de la Banque mondiale. En contrepartie, il y avait la promesse d'une allocation de 300 millions USD des appuis budgétaires, «moyennant la réalisation de quelques actions clés d'ici fin février 2022. Allusion faite notamment au recrutement compétitif, méritocratique et transparent des dirigeants de la SNEL, REGIDESO et FONER», notait le compte-rendu du Conseil des ministres, après l'intervention du ministre des Finances à cette réunion.

La décision du Gouvernement de passer par un processus de recrutement de nouveaux animateurs de ces trois entités relevait aussi de l'exigence des partenaires financiers internationaux qui voulaient, avant d'injecter de l'ar-

gent dans le secteur de l'eau, de l'électricité et des infrastructures, s'assurer que la RDC placera aux commandes de ces entreprises des dirigeants technocrates et politiquement neutres.

## «CHASSEZ LE NATUREL, IL REVIENT AU GALOP»

Est-ce le cas avec les dernières nominations du 10 octobre 2022 ? Selon les indiscretions glanées dans les couloirs du COPIREP, on reconnaît avoir participé à toutes les étapes de recrutement. «La liste publiée reflète bien les résultats. Merci de noter que le COPIREP avait associé plusieurs autres structures de l'Etat dans le processus de recrutement, notamment l'IGF, des prof dont le doyen de la Faculté des Sciences Economiques de l'UNIKIN et plusieurs ministères», confirme un expert du COPIREP qui a pris part à ce processus. Il note, cependant, que le Copirep ne s'est limité qu'aux postes de PCA, DG et DGA, pas les membres du Conseil d'administration.

«La nomination des membres des Conseils d'administration, à part le PCA, n'était pas dans le

ECONOMES

perimètre du travail fait par le COPIREP. Le COPIREP a fait les DG, DGA et PCA. Les membres des CA ne faisaient pas partie de la démarche», précise la source. Ce qui suppose que le choix des autres membres du Conseil d'administration a été soumis aux critères politiques.

Ce n'est donc pas pour rien que l'Union sacrée de la nation, la majorité au pouvoir, a profité de cette brèche pour glisser ses membres dans le Conseil d'administration de ces trois entreprises. Autrement dit, on n'est pas sorti de l'auberge – la main politique étant toujours présente, quoi que redoutée par la Banque mondiale.

Quelle sera dès lors son attitude. Difficile à prédire. Sans doute, la Banque mondiale cherchera-t-elle à avoir plus d'assurance du Gouvernement sur cette incise qui pose une entorse sur le processus de recrutement lancé en février 2022.

A noter qu'à la compilation des candidatures, le 24 mars 2022, plus de 1.000 dossiers avaient été reçus dans le cadre du recrutement des PCA, DG et DGA de SNEL, REGIDESO et FONER.

## PARLONS-EN

## Qu'est ce qui change ?

(Suite de la Une)

se dévoile alors la triste et dure réalité : les «experts» doivent affronter les incohérences managériales d'un système politique fait de corruption, de népotisme et de malversations systémiques. Très vite, ils font face à des grèves bruyantes avec cercueil de rigueur dans la cour de la Direction générale. Ils sont alors symboliquement enterrés.

En principe, les dernières nominations au Fonds national d'entretien routier (Foner), à la Société nationale d'électricité (Snel) et à la Régie des eaux (Regideso) ne devraient pas déroger à la tradition. Les trois secteurs au caractère stratégique indéniable ne sont pas exempts de reproche. Loin de là.

En dehors de quelques routes d'intérêt national ou régional, le Foner ne semble pas considérer comme prioritaires les voies de communication «cachées» au fin fond des provinces ; celles dont la probabilité qu'elles soient empruntées un jour par les hautes autorités du pays est nulle.

Avec moins de 10% de desserte de la RD Congo en électricité, la Snel fait du sur place tandis que ses abonnés dans les grandes villes doivent composer avec «les jeux de lumière» et des délestages devenus une part malsaine de leur quotidien.

Quant à la Régie des eaux, elle devrait se poser la question de savoir pourquoi la ville de Kinshasa, bâtie sur les bords de l'un des plus importants fleuves d'Afrique et du monde, voit sa population recourir à l'eau insalubre des puits de fortune et des forages pour s'approvisionner en eau. Comme pour sa cousine la Snel, son rendement, en dehors des discours enflammés, reste anecdotique.

Les nouveaux mandataires ont été recrutés, dit-on, après satisfaction au concours organisé naguère par le Copirep avec l'appui de la Banque mondiale. Peut-être une raison de leur accorder le bénéfice du doute et leur consentir un délai de grâce.

## Contrairement à Ewanga et Diomi, Christopher Ngoyi refuse d'accorder son pardon à Kalev, ancien AG de l'ANR

L'appel au pardon lancé par Kalev Mutond pour toutes les exactions commises pendant son règne de tout puissant administrateur-général de l'Agence nationale de renseignements (ANR) n'a pas trouvé d'échos favorables auprès de l'une de ses victimes, l'activiste Christopher Ngoyi.

Comme Ewanga, Eugène Diomi, cité par News.cd, dit également avoir accepté le pardon de Kalev : «Cher Kalev, malgré le mal que tu m'as gratuitement infligé, à moi et à ma famille, tu as demandé pardon et, en bon chrétien, je te pardonne. A Dieu le jugement dernier».

Ce qui n'est le cas de Christopher Ngoyi. Incarcéré et torturé dans les geôles de l'ANR, sur ordre de Kalev, il n'est pas prêt à passer l'éponge. «Pardoner à Kalev Mutond, c'est cracher sur le sang des Congolais victimes des ordres mal donnés», soutient-il, dans un entretien accordé à «Le Télégramme du Congo». Son interview.

êtes-vous prêt à pardonner et tournez cette page judiciaire contre Kalev Mutomb ?

Non, non, non ! Moi, Christopher Ngoyi, je ne peux pas cracher sur le sang des Congolais, victimes des tortures et des traitements inhumains dont Kalev Mutond était le commanditaire. Le vrai problème est que Kalev se croit plus malin que tout le monde, mais aussi capable de duper des milliers de Congolais. J'ai dit non. Pardon ! Parlons-en, c'est la repentance sincère qui précède le pardon. Kalev n'a le moindre signe des remords sur les dégâts et crimes qu'il a commis sous le régime de Kabila. Les Saintes écritures enseignent dans le livre des Proverbes, celui qui avoue ses péchés reçoit le pardon. Ce n'est pas le cas pour Kalev Mutond. Je reste confiant en notre justice qui va enquêter, piocher sur les événements et rétablir la vérité. Elle est assez mûre pour n'être pas tombé sur la séduction de Kalev Mutond.

ment son pardon, Jean-Claude Muyambo l'aurait aussi par téléphone. Vous restez isolé dans votre extrémisme ?

Si et seulement si pour la cause des milliers de Congolais victimes des ordres mal donnés par Kalev que je représente, j'accepte tout pourvue que la justice soit faite et que réparation soit rétablie. D'ailleurs, je profite de votre micro pour dénoncer, je commence à me sentir écarté méthodiquement sur ce dossier.

Qu'est-ce à dire ?

C'est-à-dire que ma position d'aller jusqu'au bout dans l'affaire Kalev Mutond n'est pas bien accueillie par certains qui pensent autrement.

Kalev Mutond réapparaît après plus d'une année de cavale. Votre lecture ?

Voilà encore une duperie de Kalev Mutond. Je vous révèle que Kalev Mutond n'était jamais sorti de la République Démocratique du Congo. Une diversion pour flouer l'opinion. Il était bel

et bien ici à Kinshasa, la capitale, vers la périphérie de la ville, aidé par ses coéquipiers de l'ANR pour se cacher alors que la justice était à sa recherche.

Qu'est-ce que vous insinuez en parlant de la périphérie ? Faites-vous allusion à l'espace vert de Kingakati ?

J'ai bien parlé de la périphérie, ça suffit. Seulement, je peux vous confirmer que ce sont les multiples opérations de bouclage et de ratisage qui ont contraint Kalev Mutomb à sortir de son logis de la périphérie.

Nous apprenons que Kalev cherche à négocier avec le régime de Tshisekedi pour apporter son expérience et son expertise. Pas mal pour un régime que vous soutenez bec et ongles ?

Le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, un légaliste, est un chantre de l'Etat de droit. Je pense que notre justice ne va pas se laisser bernier par Kalev pour en savoir plus.

Avec LE TÉLÉGRAMME DU CONGO

Comme Jean-Bertrand Ewanga, député honoraire,

Ewanga a accordé publique-

# Patrick Muyaya innove avec une nouvelle forme de communication : le compte-rendu expliqué

Après le «*changement de narratif*», Patrick Muyaya, le ministre de la Communication et Médias, revient avec une nouvelle forme de communication : le compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres expliqué dans les détails. Lors d'un briefing spécial, lundi devant les professionnels des médias, le porte-parole du Gouvernement a lancé officiellement le briefing hebdomadaire où il promet de revenir chaque lundi sur les délibérations de la dernière réunion du Conseil des ministres, tout en abordant aussi des questions d'actualité. Devant la presse, Patrick Muyaya n'a édulcoré aucune question.

TIGHANA MASIALA

conclu avec le Rwanda».

Il est temps pour le gouvernement Sama de communiquer en un langage adapté, en langues nationales même, pour que plus de congolais soient informés des délibérations faites par leur gouvernement au cours des réunions du Conseil des Ministres. C'est dans ce cadre que, le lundi 10 octobre 2022, le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, s'est tenu devant les journalistes pour éclairer sur les délibérations de la 72<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres.

C'était l'occasion pour Patrick Muyaya de dissiper les malentendus sur plusieurs sujets qui défendraient la chronique. Notamment, sur les accords signés avec le Rwanda, la situation sécuritaire qui prévaut à Kwamouth et à Bunagana, la visite du président Sassou Nguesso de la République du Congo et sur tant d'autres.

Sur la question sécuritaire dans l'Est de la RDC, il a expliqué qu'au lendemain de la prise de Bunagana par le M23, appuyé par le Rwanda, tous les accords de coopération signés avec le Rwanda ont été suspendus, «*parce qu'il n'est pas concevable qu'on continue de coopérer avec un pays qui ne joue pas franc jeu avec nous*», a martelé le porte-parole du gouvernement congolais.

## «IL N'Y AUCUN ACCORD SECRET AVEC LE RWANDA»

«*A ce jour, il n'y a aucun accord qui ne soit fait (contracté, ndlr) de manière transparente*», a indiqué Patrick Muyaya. Et d'ajouter qu'«*il n'y a pas d'accord secret*

Patrick Muyaya est aussi revenu sur la performance inédite et historique du Gouvernement qui a atteint et dépassé toutes les assignations du budget 2022. Loin de se satisfaire de cette prouesse, le Gouvernement conseille d'améliorer les possibilités de mobilisation des recettes du pays. S'il faut dire que le pays a progressé, c'est surtout le fait que la stratégie économique du président produit des résultats.

D'emblée, le ministre Patrick Muyaya est revenu sur la communication du Président de la République, Félix Tshisekedi, qui s'est notamment appesanti sur la situation à Kwamouth instruisant au ministre de solidarité de préparer une mission humanitaire surplace.

«*Il y a eu malheureusement, d'après le bilan qui nous a été partagé par la gouverneure de Mai-Ndombe, plus de 180 morts à la suite de ce conflit entre Teke et Yaka. Le gouvernement a pris toutes les dispositions pour que la sécurité puisse être rétablie*», a dit Patrick Muyaya.

Le ministre de la Communication et Médias a également informé que le Président de la République a évoqué dans sa communication, les dérapages judiciaires interpellant le Conseil supérieur de la magistrature et le ministre d'État, Ministre de la Justice afin de remettre de l'ordre dans le secteur.

S'agissant de l'impact social de ces assignations budgétaires atteintes par le gouvernement, le porte-parole des «*Warriors*» a signifié qu'il y a encore beaucoup à faire pour que cette population de plus 100 millions d'habitants ressentent cette amélioration. Il a,



néanmoins, rappelé que le gouvernement assiste mensuellement les congolais en payant 40% de carburants utilisés dans les ménages et par les engins de tout genre. «*Le Gouvernement subventionne, auprès des pétroliers, les carburants que nous consommons pour que cela n'impacte pas négativement la vie de notre population*», a-t-il déclaré.

Concernant le séjour du Président congolais Sassou Nguesso à Kinshasa, le ministre Patrick Muyaya a indiqué que plusieurs sujets d'intérêt commun ont été abordés pour le bien de ces deux peuples. «*Cela n'est pas une nouveauté. Les deux Présidents échangent fréquemment sur des questions sécuritaires, économiques, de développement et de paix*», a-t-il rappelé.

Une communication du Président de la République appuyée par le Premier Ministre qui, dans la foulée, s'est appesanti sur les discussions qui se poursuivent notamment avec les médecins à Bibwa. «*Il y a un besoin de désamorcer la crise dans ce secteur parce que nous avons fait du dialogue social une stratégie*», a rappelé le Ministre de la Communication et Médias.

Au deuxième chapitre consacré aux points d'informations, Patrick Muyaya a évoqué les points évoqués par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité sur l'état général du pays et la situation dans

les provinces du pays. Son intervention a été suivie par le ministre de la Défense qui a fait le point des détails opérationnels de ce qui se passe sur le terrain principalement dans les provinces en état de siège. Le ministre de la santé s'est quant à lui, appesanti sur la situation sanitaire de Covid-19.

Patrick Muyaya a également évoqué le troisième chapitre du Conseil des ministres consacré à l'approbation d'un relevé des décisions qui sont prises en conseil des ministres et qui doivent être formalisées avant qu'elles soient notifiées aux autorités compétentes.

«*Nous passons toujours par une séance d'adoption au troisième chapitre du Conseil des ministres*», a dit Patrick Muyaya. «*Le Conseil des ministres a, comme à l'accoutumée, discuté des dossiers*», a-t-il ajouté, rappelant que «*cette semaine, nous avons discuté du dossier présenté par le ministre des Finances qui a fait le rapport de l'état des finances publiques. Il a expliqué par exemple qu'au 30 septembre 2022, nous avons dépassé les assignations budgétaires pour l'exercice en cours*», a informé Patrick Muyaya.

## BUNAGANA, KWAMOUTH ET BLOCS PÉTROLIERS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ce briefing hebdomadaire ne pouvait pas se tenir sans parler de Bunagana dans le Nord-Kivu

et de Kwamouth dans le Mai-Ndombe. S'agissant de Bunagana, le gouvernement Sama Lukonde préconise l'axe diplomatique pour récupérer cette cité assiégée depuis plus de 110 jours déjà. Soucieux de sa population, il ne veut pas enregistrer des pertes en vies humaines et des déplacements de cette dernière.

S'agissant de la situation à Kwamouth, le gouvernement se réjouit du retour au calme et prend des dispositions nécessaires pour la restauration de l'autorité de l'État et du retour de la population ayant fui la guerre.

«*Après échanges avec la gouverneure de Mai-Ndombe, Rita Bola, elle m'a informé que certains compatriotes se sont réfugiés au Congo/Brazzaville, à Kinshasa et dans d'autres provinces du Grand Bandundu. Avec cette situation qui est sous contrôle de nos services de sécurité et de défense, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a instruit le Premier Ministre pour qu'une mission humanitaire soit d'urgence dépêchée sur place en vue de venir en aide à nos frères et sœurs du Mai-Ndombe. J'annonce par ailleurs un voyage pastoral du cardinal Ambongo à Kwamouth et ses environs dans les prochains jours pour compatir avec les familles éplorées*», a dit le Ministre.

En ce qui concerne la position américaine à travers l'ancien secrétaire général John Kerry sur l'offre sur les blocs pétroliers et gaziers, le ministre Patrick Muyaya rappelle que le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a, lors de son séjour à Kinshasa, encouragé le gouvernement congolais à exploiter ses richesses tout en tenant compte des normes environnementales.

«*Si le gouvernement américain ne veut pas que nous exploitons nos richesses pétrolières et gazières, qu'il nous propose une contrepartie équivalente. Nous allons l'analyser et nous décider*», a fait savoir Patrick Muyaya. Une façon de confirmer la disponibilité de la RDC à écouter toutes les parties, locales et étrangères, qui s'intéressent à cette question.

# RDC : la force régionale de l'EAC énerve plus qu'elle rassure

Le déploiement de la force régionale de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est) pour contre les groupes armés opérant dans l'Est de la République Démocratique du Congo est loin de faire l'unanimité.

«*Il n'y a pas de calendrier précis, tout dépendra du déploiement des forces régionales. Le Burundi est déjà là...*». Ainsi parlait le président de la République démocratique du Congo, Félix

Tshisekedi, lors de son interview sur RFI et France 24, fin septembre à New York, en marge de la 77<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations-Unies.

Le chef d'État évoquait alors «*la fin, mais fin totale, des violences à l'est de mon pays*», en citant l'accord signé à Nairobi avec les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), association à laquelle la RDC a officiellement adhéré en juillet dernier.

Cet accord prévoit que l'Ouganda, le Sud-Soudan, la Tanzanie, le Burundi et le Kenya envoient entre 6.500 et 12.000 hommes avec mission de «*contenir, vaincre et éradiquer les forces négatives*» dans l'Est de la RDC. (Le Rwanda est le seul pays de la CAE à ne pas envoyer de troupes vu les tensions avec la RDC et les accusations d'agression.)

Face à la recrudescence de la violence due aux groupes armés,

les chefs d'États de la CAE avaient décidé, dès le 20 juin dernier, d'accélérer la mise en place de la force conjointe qui doit intervenir dans quatre provinces congolaises : le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, l'Ituri et le Haut-Uélé.

## QUEL DÉPLOIEMENT ?

Cent jours après cette annonce, le flou règne sur les effectifs déjà réellement engagés par les voisins de la RDC et sur ceux qui le

seront à l'avenir. «*Les Burundais sont là, le président Tshisekedi a raison*», explique, avec cynisme, Christian B., qui collabore avec diverses ONG internationales dans le Sud-Kivu.

«*Mais ces Burundais étaient déjà là depuis un certain temps. Ils sont chez nous pour chasser les mouvements de l'opposition burundaise. Ils se moquent de la paix en RDC.*

(Suite à la page 4)

# Entre Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, le divorce est imminent

**Le chassé-croisé observé depuis près de deux semaines entre les partisans de Moïse Katumbi et leurs alliés de l'UDPS au sein de l'Union sacrée de la Nation va crescendo. Chaque jour qui passe apporte son lot d'accusations mutuelles centrées sur le respect des délais constitutionnels dans l'organisation des élections présidentielle et législatives de décembre 2023. A l'intransigeance du camp katumbiste qui n'entend pas accorder un jour de plus aux autorités actuelles, l'UDPS invite carrément Ensemble pour la République à prendre ses responsabilités, en quittant l'Union sacrée. Si le divorce n'est pas encore prononcé, son imminence ne fait aucun doute.**

M.M.F.

## LA GUERRE EST OUVERTE

Tout est parti d'un enregistrement audio d'Olivier Kamitatu, le 4 octobre dernier. Dans ce document devenu viral sur les réseaux sociaux et largement relayé par les médias locaux et internationaux, le porte-parole du leader d'Ensemble pour la République, un parti politique de l'Union sacrée de la nation, déclarait que la population ne transigera plus avec leur maintien (des autorités actuelles, ndr) au pouvoir au-delà de la fin du mandat telle que prévue dans la Constitution. Vingt-quatre heures après, le 5 octobre, le secrétaire général de l'UDPS, parti présidentiel, répliquait avec véhémence et invitait carrément le parti de Moïse Katumbi à quitter l'Union sacrée, au lieu de se comporter comme des chaus-souris, car ils développent un discours de gens qui ne sont pas dans les institutions.

Qualifiant par la même occasion de *malhonnête* le comportement des responsables de la famille politique de Moïse Katumbi, le secrétaire général de l'UDPS estime que « (...) c'est très malhonnête, ce qu'il a dit là, ce n'est pas ce qu'ils disent en coulisse. Lors de notre dernière rencontre avec leur secrétaire général, il plaçait pour qu'on puisse revoir le bureau de la CENI et qu'ils ne sont pas disponibles à aller aux élections avec ce bureau. Nous, nous avons dit qu'il faut aller aux élections. (...) Est-ce qu'ils sont disponibles ? Quels sont les actes qu'ils posent sur le terrain pour voir qu'ils veulent aller aux élections ? C'est du n'importe quoi ! », a lâché Augustin Kabuya, manifestement énervé.

«C'est un comportement irresponsable. Au cours de cette même réunion, j'avais demandé à leur secrétaire général que tu ne peux pas te présenter

comme membre de l'Union sacrée, car vous ne prenez pas part aux réunions de l'Union sacrée et le discours que vous développez ce n'est pas un discours de quelqu'un qui est dans les institutions. Il faut quitter même l'Union sacrée. Les gens sont malhonnêtes, eux pensent que nous avons peur des élections ? Nous sommes prêts pour aller aux élections, ils connaissent la voie qu'ils avaient prise à Genève», a-t-il dit.

Dès lors, la guerre est ouverte entre les irréductibles réunis autour du chef de l'Etat et le camp de Moïse Katumbi, dont la position, quoique non dépourvue d'un certain réalisme politique. A l'approche des échéances électorales, l'ancien gouverneur du Katanga entretient le flou sur ses véritables intentions, de même qu'il semble avaliser, par son silence, les déclarations de ses lieutenants. La dernière en date est celle du secrétaire général d'Ensemble pour la République.

Intervenant sur une radio locale, Dieudonné Bolengetenge, répondant à la question de savoir si son parti, présent dans les institutions, ne prendrait pas sa part dans le bilan présidentiel à la fin du mandat de ce dernier, n'y est pas allé par le dos de la cuillère : «Le bilan du président de la République n'est pas le bilan de l'Union. L'Union sacrée n'aura géré avec

lui qu'une portion de son mandat (...) le président de la République a pris un certain nombre d'engagement vis-à-vis de la nation en tant que candidat à l'élection présidentielle. Le moment venu, c'est lui qui va présenter son bilan devant le peuple».

## L'UNION SACRÉE, PAS UN CONGLOMÉRAT DE MOUTONS

Parlant des personnalités issues de leur famille politique dans le gouvernement de l'Union sacrée, il rappelle qu'ils exercent des responsabilités d'Etat. «Ils sont responsables de ce qu'ils font et nous allons assumer ce qu'ils auront fait en bien ou moins bien au service de la République».

Quant à l'appel à quitter l'Union sacrée à cause de leurs prises de position non dissimulées contre la gestion actuelle du pays, l'ancien ministre des Affaires foncières lance non sans ironie : «Nous sommes venus dans l'Union sacrée qui n'est pas un conglomérat de moutons».

Dieudonné Bolengetenge aurait aimé, a-t-il poursuivi, entendre Augustin Kabuya et lui poser la question de savoir le sens que celui-ci donne à l'Union sacrée : «Le président de la République avait consulté les forces politiques les plus significatives de notre pays pour la refondation de l'action du gou-

vernement autour de cette participation de forces significatives du pays à la gestion de la République pour sortir le pays d'une situation de blocage (...) ce qui a justifié la main tendue du président de la République aux principales forces significatives du pays et nous avons répondu présent. C'est également pour cette raison que nous avons des gens issus de notre famille politique qui participent à la gestion de la chose publique».

Manifestement remonté contre la tentation de la pensée unique au sein de l'Union sacrée où toute opinion dissidente est vite perçue comme de la trahison, le secrétaire général d'Ensemble entretient le suspense sur leur avenir au sein de la coalition : «La compréhension selon laquelle, quand nous sommes dans l'Union sacrée et que vous avez une prise de position dans le sens de dire ce qui va bien ou ne va pas bien, nous devons quitter l'Union sacrée, n'est pas du tout la bonne».

Malgré le chassé-croisé entre la 10<sup>ème</sup> Rue et le boulevard Kamanyola à Lubumbashi, l'heure du divorce n'a pas encore sonné. Mais la tension est loin d'être retombée. Si la séparation doit être consommée (elle est inéluctable), les deux camps entretiennent une veillée d'armes. C'est à qui ferait le premier pas.

# RDC : la force régionale de l'EAC énerve plus qu'elle rassure

(Suite de la page 3)

La différence, c'est que depuis l'officialisation de leur déploiement, ils sont moins discrets. Cela fait donc plus de dégâts chez nous. Des fermes attaquées. Des bêtes qui disparaissent...».

## QUEL ARGENT ?

Car, ce que souligne Christian B., comme d'autres acteurs de la société civile contactés en Ituri et au Nord-Kivu, «le texte qui a créé cette force régionale ne dit rien de son financement». Lors de son passage à New York, Félix Tshisekedi a d'ailleurs expliqué qu'il tentait de «sensibiliser» les partenaires internationaux à cette question.

«N'oubliez pas que cet accord a été signé entre les membres de la Communauté d'Afrique de l'Est sans concertation avec les responsables de la Monusco qui a aussi pour mission de lutter au côté de l'armée congolaise», explique un diplomate occidental. «Il est difficile de demander aux Nations unies de subsidier ce déploiement dont la mission che-

vauche celle de la Monusco, alors que, dans le même temps, le pouvoir congolais ne cesse de critiquer et de demander le départ de cette mission onusienne. Il est aussi difficile pour tous les autres États qui versent leur cotisation à l'Onu d'ouvrir leur portefeuille pour cette nouvelle mission. Beau coup doute de son efficacité et ont le sentiment que certains cherchent à leur fait les poches».

Début octobre, le ministre congolais des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, annonçait que le Sénégal, dont le chef de l'Etat Macky Sall assure la présidence tournante de l'Union africaine, avait accepté de verser un million de dollars pour soutenir cette force. Le président angolais Joao Lourenço a, lui, mis 2 millions de dollars pour soutenir cette opération, auxquels devrait s'ajouter la contribution du Kenya qui débloquent 1,5 million de dollars.

«Mais le nouveau président kényan, dernière un discours volontariste, a déjà fait savoir qu'il entendait bien récupérer cette

somme», explique notre diplomate, tandis qu'un bon connaisseur des questions militaires hausse les épaules : «Ces montants sont dérisoires».

## QUELLES CONSÉQUENCES ?

«Ce qui est certain, c'est que le Burundi, lui, ne mettra pas un franc dans l'aventure, explique un spécialiste du pays. Ses caisses sont vides. Quand le pays mobilise ses hommes pour aller se battre à l'étranger, comme dans le cadre des missions en Centrafrique ou au Soudan, c'est pour ramener des devises au pays. Les militaires envoyés au Sud-Kivu, qui sont flanqués d'Imbo-nerakure, ces hommes de la milice du parti au pouvoir, sont très mal payés... quand ils le sont. Il faut s'attendre à ce que les troupes burundaises cherchent à se financer en prenant, par exemple, le contrôle de carrés miniers qui font de l'or». Un témoignage qui confirme celui de Christian B. qui craint «plus de désordre qu'il n'y a aujourd'hui

avec ce déploiement».

Du côté des casques bleus, le malaise est palpable. «Cette mission est-africaine est un frein pour nous. On n'ose plus intervenir. Imaginez que nos hommes se retrouvent face à des militaires kényans. Imaginez les conséquences si nous tirons sur eux. Or, on ignore où ils interviennent. Donc, on nous demande de limiter nos interventions. Ce déploiement des pays voisins n'apporte rien de positif.»

## QUELLE COHÉRENCE ?

Dans le Haut-Uélé, où doivent arriver des troupes du Sud Soudan, l'incompréhension est totale. «Nous ne sommes pas dans un état d'insécurité comparable aux Kivu ou à l'Ituri. Que vont venir faire ces Sud-Soudanais qui n'arrivent pas à ramener la paix chez eux ?», s'interroge Jean de Dieu, activiste écologiste dans la province.

Dans l'Ituri, les représentants de la société civile s'inquiètent de la «multiplication» des

troupes ougandaises. «Des militaires ougandais sont déjà dans des missions communes avec leurs homologues congolais chez nous et au Nord-Kivu pour chasser les ADF (Ndlr : milices islamistes d'origine ougandaise qui sévissent en RDC). Demain, il y aura d'autres Ougandais à côté d'autres Congolais pour une autre mission mais avec la même finalité. C'est n'importe quoi».

Tous les interlocuteurs insistent sur ce qu'ils qualifient de «vrais agendas» de ces troupes qui, «depuis la fin des années 1990 ont fait de la RDC un supermarché où elles viennent régulièrement se servir à peu de frais». «Externaliser la réponse à une guerre n'a jamais permis d'apporter de solution, il faut craindre que l'histoire se répète et, une fois encore, ce sera sur le dos du peuple congolais», conclut un ancien militaire congolais reconverti dans le gardiennage et originaire «du grand Est».

AVEC LA LIBRE BELGIQUE/AFRIQUE

# Projet de budget 2023 : les principaux agrégats d'un pari à plus de 14 milliards USD

**Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a fait le pari d'un projet de budget de l'ordre de 14,6 milliards USD pour l'exercice 2023. Personne avant lui n'avait fait autant. Quels sont les grands agrégats de ce projet aussi ambitieux d'une année 2023 où le peuple congolais sera invité au 4<sup>ème</sup> cycle électoral de la troisième République, après les cycles de 2006, 2011 et 2018 ? Voici la synthèse des points saillants du projet de loi des finances 2023 que le Premier ministre s'apprête à défendre devant l'Assemblée nationale, avant l'avoir déposé dans le délai requis par la Constitution.**

## ECONEWS

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a déposé, dans le délai constitutionnel, soit le 15 septembre dernier au Bureau de l'Assemblée nationale, le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2023. Ce projet de loi de finances 2023, présenté en équilibre en recettes et dépenses, est de **29.520,9 milliards de FC (14,6 milliards USD)**, soit un taux d'accroissement de **32,7 %** par rapport au budget de l'exercice 2022 chiffré à **22.253 milliards de FC (11 milliards USD)**. Quels en sont les faits saillants ?

## APERÇU GÉNÉRAL

Le projet de budget 2023 affiche un accroissement de **45,8%** des crédits alloués aux investissements par rapport à leur niveau de l'exercice 2022 ainsi que de leur part des dépenses dans le budget général de l'exercice 2023, dorénavant de **37,8%**. Il est en régression de **14,3%** des frais de fonctionnement des institutions par rapport à leur niveau de l'exercice 2022, avec un accroissement significatif, par rapport au budget de l'exercice 2022, des parts des crédits alloués aux secteurs sociaux et porteurs de croissance, notamment dans l'Agriculture (**110,5%**), la Pêche et Elevage (**205,7%**), la Santé (**62,1%**) et l'Éducation (**39,1%**).

Preuve de la volonté du Gouvernement de se démarquer par rapport aux anciennes pratiques, ce projet de budget est en parfait alignement aux engagements internationaux des parts des dotations des secteurs prioritaires, essentiellement marqué par : une allocation de **10,0%** du budget au secteur de la santé en vue de converger progressivement vers les engagements de la Déclaration d'Abuja; une allocation de **18,6%** au secteur de l'éducation dans son ensemble pour un alignement graduel à la Déclaration du Sommet de Londres sur l'éducation; une allocation de plus de **10%** au secteur de l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Les autres faits marquants de ce projet de budget sont : le renforcement des parts de crédits dans les secteurs de la défense et sécurité (**10,4%**), pour principalement la mise en œuvre de la loi de programmation des FARDC en vue de la montée en puissance de l'armée, pour lui permettre de faire face aux nombreux foyers de tensions dans l'Est du pays; la prise en compte progressive des revendications sociales des bancs syndicaux dans le cadre des accords conclus avec le Gouvernement; la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire; la poursuite du financement du Programme de Développement Local des 145 territoires; l'assainissement du fichier et la mise à la retraite des agents et fonctionnaires de l'Etat; la provision conséquente des crédits relatifs à la mutualisation des opérations électorales et de l'identification des populations.

## VENTILATION DES DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL EN RUBRIQUES

Si le Gouvernement est parvenu à faire tourner en plein régime la machine de mobilisation, jusqu'à réaliser les assignations budgétaires de l'exercice 2022 à fin septembre, soit trois mois avant la clôture de l'année, il reste cependant un défi : gagner la bataille de la qualité des dépenses.

Pour le cas spécifique du projet de budget 2023, la ventilation des dépenses du budget général se présente comme suit :

**1°. Dette publique et frais financiers : 1.637,5 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **34,5%** par rapport à son niveau de l'exercice 2022 de **1.217,2 milliards de FC** et représentant **5,9%** des dépenses du budget général;  
**2°. Rémunérations : 7.602,8 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **23,1%** par rapport à la loi de finances de l'exercice 2022, représentant **5,0%** du PIB comme convenu dans le cadre du Programme économique conclu avec le FMI. Outre l'existant de **6.656,9 milliards de FC**, cette enveloppe prend en



Pour l'exercice 2023, le Premier ministre a mis la barre haut. Ce que personne, avant lui, n'avait fait

compte quelques nouvelles actions, notamment la tranche de 2023 du barème convenu avec l'Intersyndicale nationale de l'administration publique, la prise en compte progressive des revendications sociales des autres bancs syndicaux dans le cadre des accords conclus avec le Gouvernement, ainsi que quelques tranches des barèmes et diverses régularisations.

**3°. Biens, matériels et prestations : 2.992,5 milliards de FC**, représentant **10,7%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **10,6%** par rapport à son niveau de l'exercice 2022 de **2.705,1 milliards de FC**. Ces dépenses comprennent :

- le fonctionnement des institutions chiffré à **850,8 milliards de FC**, soit un taux de régression de **14,3%** par rapport à son niveau de l'exercice 2022, justifié par la mesure gouvernementale de réduction du train de vie des institutions;
- le fonctionnement des ministères (y compris le financement des réformes) d'un import de **1.906,2 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **29,0%** par rapport à son niveau de l'exercice 2022.

Outre le fonctionnement courant des services, cette rubrique prend en compte notamment les charges liées à la sécurisation du pays, le fonctionnement des écoles et des bureaux gestionnaires dans le cadre de la gratuité de l'enseignement primaire, les charges relatives à la gratuité de la maternité dans le cadre de la couverture santé universelle, l'achat d'intrants agricoles, le financement des réformes des finances publiques et de l'administration publique, la production des permis de conduire biométriques sécurisés avec puce, etc.;

déconcentrés d'un montant de **22,8 milliards de FC**, soit la reconduction des crédits de 2022 ;

- les charges communes chiffrées à **212,8 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **0,8%** par rapport à leur niveau de l'exercice 2022. Elles prennent en compte les arriérés de consommation d'eau et d'électricité par les services étatiques, la rétribution aux banques dans le cadre de la bancarisation de la paie, les frais relatifs à la prise en charge médicale des agents et fonctionnaires de l'Etat ainsi que les frais d'hébergement, de consommation de carburant et autres;

**4°. Transferts et subventions : 3.991,1 milliards de FC**, soit un accroissement de **81,0%** par rapport à leur niveau de **2.205,6 milliards de FC** de l'exercice 2022. Ils comprennent :

- la rétrocession aux administrations financières de **1.183,7 milliards de FC**, calculée à hauteur de 5% des recettes de la DGDA et de la DGI, et 10% de celles encadrées par la DGRAD;
- le transfert aux provinces et ETD au titre de quote-part des recettes à caractère national pour leur fonctionnement, d'un import de **738,3 milliards de FC** soit un taux d'accroissement de **64,9%** par rapport à leur niveau de 2022 situé à **447,8 milliards de FC**;
- les interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques de **1.437,3 milliards de FC**, intégrant une enveloppe de **606,6 milliards de FC** au titre de subvention pétrolière;
- la subvention aux organismes auxiliaires et aux services ex-BPO de **111,8 milliards de FC**;
- la bourse d'études d'un montant de **15,0 milliards de FC**;
- la TVA remboursable d'un import de **265,0 milliards de FC**;

- la mise à la retraite dont l'enveloppe retenue est évaluée à **240,0 milliards de FC**, susceptibles d'assurer progressivement la retraite des agents et fonctionnaires de l'Etat.

**5°. Dépenses d'investissement : 10.577,9 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **45,8%** par rapport à leur niveau de **7.254,4 milliards de FC** de l'exercice 2022 et **37,8%** des dépenses du Budget général.

Les dépenses d'investissement sont principalement axées sur les projets des secteurs sociaux et porteurs de croissance. Elles se déclinent comme suit :

- Investissement sur ressources propres : **6.123,9 milliards de FC**, représentant **21,9%** des dépenses du budget général et devant couvrir :

- o les projets du Gouvernement central chiffrés à 1.946,8 milliards de FC incluant les projets inscrits dans le Programme de Développement Local des 145 Territoires;

- o la contrepartie gouvernementale d'un import de 150,0 milliards de FC;

- o les projets des provinces évalués à 2.349,2 milliards de FC ;
- o le fonds de péréquation chiffré à 1.678,0 milliards de FC, représentant 10% des recettes à caractère national. Pour l'exercice 2023, un accent sera mis sur le financement des projets de développement dans les secteurs agricole et du développement rural.

- Il sied de souligner que l'enveloppe de **40%** de la quote-part des provinces dans les recettes à caractère national, hors rétrocession aux administrations financières et fonds de péréquation, est chiffrée à **6.712,0 milliards de FC**. Elle comprend les rémunérations transférées de **3.624,5 milliards de FC**, le transfert au titre de fonctionnement de **738,3 milliards de FC** et l'investissement de **2.349,2 milliards de FC**.

- Investissement sur ressources extérieures : **4.453,9 milliards de FC**, soit un taux d'accroissement de **60,5%** par rapport à son niveau du budget de l'exercice 2022 et **15,9%** des dépenses du budget général.

**6°. Dépenses exceptionnelles : 1.185,0 milliards de FC**, représentant **4,2%** des dépenses du budget général et devra financer :

- les opérations électorales : **800,0 milliards de FC**;
- les opérations de recensement et d'identification de la population : **220,0 milliards de FC** ;
- la couverture d'éventuels sinistres et calamités : **75,0 milliards de FC** ;
- la réserve budgétaire : **90,0 milliards de FC**.

# La RDC réclame 100 millions de dollars US à Glencore, condamné pour corruption aux USA

**Condamné aux Etats-Unis à verser des millions de dollars américains pour des faits avérés de corruption dans certains pays, dont la République Démocratique du Congo, le géant suisse de négoce, GLENCORE, n'a rien payé au Gouvernement congolais à titre de réparation. A la Cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF), un dossier a été ouvert dans ce sens. L'Etat congolais exige de GLENCORE environ 100 millions USD pour préjudices subis. C'est l'occasion pour la LICOCO (Ligue congolaise de lutte contre la corruption) de demander aussi «la divulgation des noms de ceux que GLENCORE admet avoir corrompu en RDC». Voici le communiqué de la LICOCO.**

**C**ONSIDÉRANT que GLENCORE, une société multinationale de négoce de matières premières et d'exploitation minière dont le siège est à Baar, en Suisse, et qui possède des opérations et des filiales dans divers endroits du monde, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Afrique et en Amérique du Sud, a signé un accord de plaidoyer avec le ministère de la Justice des États-Unis d'Amérique le 24 mai 2022,

**CONSIDÉRANT** qu'aux termes de l'accord de plaidoyer, qui reste soumis à l'approbation du tribunal, Glencore a plaidé coupable à un chef d'accusation de complot visant à violer le FCPA, a accepté une amende pénale de 428 521 173 \$ et a reconnu une responsabilité pénale de confiscation d'un montant de 272 185 792 \$. Glencore a également fait l'objet d'accusations de la part du Serious Fraud Office (SFO) du Royaume-Uni et a conclu des résolutions parallèles distinctes avec le Ministério Público Federal (MPF) du Brésil et la Commodity Futures Trading Commission (CFTC). Selon les termes de l'accord de plaidoyer, les différents ministères ont accepté de créditer à la société plus de 256 millions de dollars de paiements qu'elle effectue à la CFTC, au tribunal du Royaume-Uni ainsi qu'aux autorités suisses, au cas où la société parviendrait à un règlement avec les autorités suisses dans un délai d'un an;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Justice a conclu son accord avec GLENCORE sur la base de plusieurs facteurs, notamment la nature, la gravité et l'omniprésence de la conduite offensante, qui s'est étendue sur une période de 10 ans, dans de nombreux pays, et a impliqué des employés et des agents de haut niveau de la société.

**CONSIDÉRANT** qu'un avocat du département américain a décrit la portée de l'affaire « Le système de corruption criminelle de GLENCORE est stupéfiant car Glencore a versé des pots-de-vin pour obtenir des contrats pétroliers. Glencore a versé des pots-

de-vin pour éviter les audits gouvernementaux. Glencore a soudoyé des juges pour faire disparaître des poursuites judiciaires. Au fond, Glencore a versé des pots-de-vin pour faire de l'argent - des centaines de millions de dollars. Et elle l'a fait avec l'approbation, voire l'encouragement, de ses cadres supérieurs. Les accusations criminelles déposées contre Glencore dans le district sud de New York constituent une nouvelle étape pour montrer clairement que personne - pas même les multinationales - n'est au-dessus de la loi.»

**ATTENDU QUE** selon le procureur général adjoint Kenneth A. Polite, Jr « Dans l'affaire de corruption à l'étranger, Glencore International A.G. et ses filiales ont soudoyé des intermédiaires corrompus et des fonctionnaires étrangers dans sept pays pendant plus de dix ans. Dans l'affaire de manipulation du prix des matières premières, Glencore Ltd. a sapé la confiance du public en créant la fausse apparence de l'offre et de la demande pour manipuler les prix du pétrole.»

**CONSIDÉRANT** qu'en ce qui concerne l'Afrique en particulier, GLENCORE admet avoir soudoyé des fonctionnaires en COTE D'IVOIRE, en GUINÉE ÉQUATORIALE, au NIGÉRIA, au CAMEROUN, en RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO et au SOUDAN DU SUD;

**ATTENDU** qu'en juin 2022, à la suite d'enquêtes menées par le Serious Fraud Office du Royaume-Uni, GLENCORE a plaidé coupable d'avoir versé, par l'intermédiaire de ses employés et de ses agents, des pots-de-vin d'un montant supérieur à 28 millions de dollars pour obtenir un accès préférentiel au pétrole, notamment des cargaisons plus importantes, des qualités de pétrole supérieures et des dates de livraison préférentielles. L'audience de condamnation devant les tribunaux de Londres est fixée au mois de novembre 2022;

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre de toutes les procédures et démarches mentionnées dans le présent document, de



lourdes amendes ont été imposées et que, bien que des détails sur les pratiques criminelles aient été donnés, pas un seul nom des personnes qui ont payé les pots-de-vin ou de celles à qui les pots-de-vin ont été versés n'a été révélé.

**ATTENDU** que cela ne peut que favoriser l'impunité et encourager d'autres entreprises à faire de même et à accepter de plaider coupable et de payer des amendes qui ne représentent qu'une fraction insignifiante des profits tirés de la corruption mondiale à grande échelle.

**CONSIDÉRANT** que le Cameroun, la RDC, la Côte d'Ivoire et le Nigeria figurent sur la liste des pays membres de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui promeut une gestion ouverte et responsable des ressources pétrolières, gazières et minérales, tandis que GLENCORE figure dans la liste des entreprises soutenant l'ITIE;

**ATTENDU** qu'au paragraphe 12 de l'accord de plaidoyer signé avec le ministère de la Justice des États-Unis (DOJ), GLENCORE s'engage à «... coopérer pleinement avec d'autres autorités et agences nationales ou étrangères chargées de l'application de la loi et de la réglementation, ainsi qu'avec les BMD, dans le cadre de toute enquête sur le défendeur (GLENCORE)», ses filiales ou ses sociétés affiliées, ou l'un de ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et consultants actuels ou anciens, ou toute autre partie...

**ATTENDU QUE** le procureur général des États-Unis, Merrick B. Garland, a clairement déclaré que «la règle de droit exige qu'il n'y ait pas une règle pour les puissants et une autre pour les impuissants, une règle pour les riches et une autre pour les pauvres. Le ministère de la Justice continuera à mettre en œuvre

ses ressources dans ce type d'affaires, quelle que soit l'entreprise et quel que soit l'individu.»

**CONSIDÉRANT** que Joseph Biden, Président des États-Unis, a publié le 3 Juin 2021 un Mémoire sur l'établissement de la lutte contre la corruption comme un intérêt fondamental de la sécurité nationale des États-Unis sur la base de la politique suivante :

«La corruption sape la confiance du public, entrave la gouvernance efficace, fausse les marchés et l'accès équitable aux services, sape les efforts de développement, contribue à la fragilité nationale, à l'extrémisme et aux migrations, et fournit aux dirigeants autoritaires un moyen de saper les démocraties dans le monde entier. Lorsque les dirigeants volent les citoyens de leur pays ou que les oligarques bafouent l'État de droit, la croissance économique ralentit, les inégalités se creusent et la confiance dans les gouvernements s'effondre.»

**CONSIDÉRANT** que GLENCORE a fait preuve d'un mépris total de la transparence et des ravages sur le développement et la pauvreté résultant du fléau de la corruption en refusant de publier les noms des personnes impliquées dans le vaste système de corruption;

**CONSIDÉRANT** que GLENCORE a payé plus d'1 milliards USD à différentes institutions aux USA, UK, Suisse et Brésil pour mettre fin à ce scandale mais n'a rien payé aux pays victimes se trouvant en Afrique dont la République Démocratique du Congo.

**CONSIDÉRANT** que tous les pays cités par GLENCORE comme faisant partie de ceux dans lesquels des pots-de-vin ont été versés sont tous signataires de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption qui, entre autres, stipule

clairement ce qui suit :

«Préoccupés par les effets négatifs de la corruption et de l'impunité sur la stabilité politique, économique, sociale et culturelle des États africains et ses effets dévastateurs sur le développement économique et social des peuples africains.

Reconnaissant que la corruption sape la responsabilité et la transparence dans la gestion des affaires publiques ainsi que le développement socio-économique du continent;

Reconnaissant la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la corruption sur le continent;

Convaincus de la nécessité de formuler et de poursuivre, en priorité, une politique pénale commune visant à protéger la société contre la corruption, y compris l'adoption de mesures législatives et préventives appropriées;

Déterminés à établir des partenariats entre les gouvernements et tous les segments de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les médias et le secteur privé, afin de lutter

contre le fléau de la corruption»; **CONSIDÉRANT** que la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption institue un Conseil consultatif contre la corruption en tant que mécanisme de suivi ayant pour mission, entre autres, de : Conseiller les gouvernements sur la manière de traiter le fléau de la corruption et des infractions connexes dans leurs juridictions nationales ; Collecter des informations et analyser la conduite et le comportement des sociétés multinationales opérant en Afrique et diffuser ces informations aux autorités nationales désignées en vertu de l'article 18 (1) du présent accord».

**CONSIDÉRANT** que les signataires de la présente déclaration se sont engagés, conformément à la Charte de Transparency ...

(Suite à la page 12)

## Kongo central : S.O.S pour la traversée du fleuve au niveau de Luozi

**Pour la énième fois, les originaires comme les personnes habitant Luozi lancent un cri d'alarme auprès des autorités compétentes pour que soit urgemment trouvée une solution durable de réhabilitation du bac qui assure la traversée du fleuve.**

Située dans le district des Cataractes, province du Kongo central, la cité de Luozi est le chef-lieu du territoire qui porte le même nom. Le fleuve étant la voie obligée pour atteindre les différentes localités qui composent ce territoire, la traversée est assurée par un bac géré par l'Office des Routes. Cela sous-entend qu'en cas de défectuosité ou vétusté, la responsabilité incombe à cette entreprise qui est sous la tutelle du ministère national des Travaux Publics, Infrastructures et reconstruction.

Si au cours des années antérieures, la traversée du fleuve Congo par bac à des-

tinuation de Luozi ne posait pas tellement de problème, il n'en est pas le cas à l'heure actuelle. Qu'il s'agisse des originaires, autochtones et même des autorités tant nationales que provinciales, se rendre dans cette partie du pays devient un cauchemar compte tenu de l'état de vétusté du bac qui assure la traversée des personnes et véhicules.

Au cours de cette année, plus précisément au mois d'août dernier, il a été constaté, à l'accostage du bac, le renversement, dans le fleuve à deux reprises, de deux véhicules transportant les marchandises.



Heureusement qu'aucun dégât corporel n'a été enregistré.

Face à cette situation à répétition, les originaires et autochtones de Luozi montent au créneau. Ils estiment qu'il y a urgence de procéder au remplacement du bac pour éviter le pire. Pour ce faire, ils menacent de bloquer la tra-

versée. Intervenant lundi 10 octobre 2022 dans une émission de la radio Top Congo Fm, un habitant de Luozi, de passage à Kinshasa, a annoncé l'organisation prochaine d'une marche de protestation que projette le chef-lieu du territoire pour amener les autorités com-

pétentes à trouver une solution urgente au problème de la traversée par bac. L'intéressé est même allé plus loin en révélant que l'actuel bac fonctionne avec un moteur d'occasion acheté dans la ville à Kinshasa. Si de telles assertions s'avèrent exactes, c'est grave pour un pays qui aspire au bien-être de la population.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que le bac qui assure la traversée du fleuve à destination de Luozi n'inspire plus confiance. Interpellation est donc faite aux nouveaux dirigeants de l'entreprise Office des Routes, et même de l'actuel chef de l'exécutif provincial du Kongo central qui, dans son programme d'action, prévoit la réhabilitation des infrastructures de son ressort.

VÉRON KONGO

## Fraude au test de recrutement des magistrats : Jean-Claude Katende sollicite l'annulation de ce concours

Plus de trente quatre mille candidats ont, le dimanche 9 octobre 2022, participé au test d'admission pour intégrer la magistrature de la République démocratique du Congo.

Mme la ministre d'Etat, ministre en charge de la Justice et Garde des Sceaux, des hauts magistrats et des membres du Conseil Supérieur de la magistrature ont été dépêchés sur des sites retenus pour superviser et assu-

rer le bon déroulement de cette épreuve.

A Kinshasa, on dénonce une fraude massive constatée lors de cette épreuves. La révélation est de Jean-Claude Katende, défenseur des droits de l'homme. Dans un tweet, il écrit ceci : « le président Félix Tshisekedi avait raison de décrier notre justice au cours d'une réunion du conseil des ministres. Ce qui s'est passé au recrutement des candidats magis-

trats le week-end dernier est extrêmement grave. Fraude au test des candidats magistrats ! Du jamais entendu ».

Selon Jean-Claude Katende, c'est depuis le samedi que les questionnaires du test de recrutement des magistrats circulaient déjà entre les mains des candidats. Par la même occasion, il a demandé au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'annuler carrément ce test et de réorganiser un nou-

veau qui va devoir respecter le critère de la méritocratie.

Outre la dénonciation de Jean-Claude Katende, les bruits courent effectivement avec persistance sur la fraude constatée au cours du test de recrutement des magistrats. Les uns parlent de la présence dans des salles de passation de cette épreuve des candidats encore étudiants en droit dans les établissements supérieurs de la place, des avocats membres

des barreaux, d'autres citent les personnes recommandées par les formations politiques. Vrai ou faux ! Cela se remarquera dans l'accomplissement de leur tâche.

Si l'on tient aux propos du chef de l'Etat qui a effectivement décrié la justice congolaise, il faudra éviter la complaisance dans la correction du test. Il faut privilégier la méritocratie afin de redorer l'image ternie de la justice congolaise.

VÉRON K.

Au cours d'une interview accordée à notre journal

## Lukusa Kenny Mukendi : «les tueries dans l'Est de la RDC sont l'œuvre des Rwandais venus du Rwanda»

Penseur, analyste politique et professionnel engagé, M. Lukusa Kenny Mukendi excelle dans son rôle de guide pour la compréhension et la dénonciation de la crise complexe qui sévit à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Lors de sa dernière intervention, faite au cours d'une interview accordée à notre journal en date du lundi 10 octobre 2022 consécutive aux atrocités et reprise de combat entre différents protagonistes observés ce dernier temps dans la partie Est du pays ; il a scruté de près l'évolution politique du pays, mettant en lumière la crise persistante dans la région orientale. Cette crise se manifeste par des violences incessantes, comprenant des



homicides répétés de citoyens et des violences sexuelles contre les femmes, perpétrées par des factions de l'armée

rwandaise et des groupes armés, dont notamment le M23.

Dans son analyse détaillée devant les médias, ce

penseur a souligné qu'il est impératif de mettre en évidence l'émergence du terrorisme, un nouveau fléau qui vient s'ajouter à l'instabilité régionale. Il a cité des incidents récents, comme les attentats à la bombe dans des églises à Beni, preuves que le terrorisme s'implante solidement et complique davantage la lutte contre les différents groupes.

Contrairement à la version officielle, M. LUKUSA a affirmé que les tueries à l'est de la RDC ne sont pas l'œuvre des Banyamulenges ou des Tutsis congolais, mais plutôt des Rwandais venus du Rwanda. Il a également dénoncé l'importation d'islamistes terroristes à Beni, qui ont causé la mort de nombreux Congolais et poussé les po-

pulations à fuir, au profit des exploitants miniers.

Fondamentalement, Lukusa Kenny Mukendi s'est montré critique vis-à-vis du régime de Félix Tshisekedi, car, selon lui, malgré le diagnostic fait par le gouvernement Tshisekedi sur l'origine de ces tueries, aucune mesure concrète n'a été prise pour y mettre fin. Il a aussi mis en lumière le soutien implicite de la communauté internationale à Paul Kagame, président du Rwanda.

Pour bien des observateurs, le courage et la détermination de Lukusa Kenny Mukendi sont une source d'inspiration pour tous ceux qui luttent pour la paix et la stabilité dans la région.

EcoNews

# Trafic d'influence - Corruption : de quoi l'affaire Vidiye Tshimanga en RDC est-elle le nom en Afrique ?

**Le scandale autour de Vidiye Tshimanga, conseiller spécial du président Félix Tshisekedi, soupçonné de corruption et trafic d'influence, enfonce le couteau dans une plaie répandue un peu partout sur le continent africain, privant les économies nationales et les populations de leurs richesses et de leur potentiel de développement. A quand la cicatrisation ?**

Vidiye Tshimanga, 45 ans, jouit actuellement de la liberté provisoire prononcée par la justice le 27 septembre, après six jours de détention à la prison de Makala à Kinshasa. Il avait été arrêté suite à la publication de l'enquête du journal suisse Le Temps qui contenait des vidéos en caméra cachée, dans lesquelles le conseiller spécial du président Félix Tshisekedi chargé des questions stratégiques -piégé par de faux investisseurs- promettait des investissements sécurisés dans les mines congolaises grâce à sa proximité avec le chef de l'Etat et des montages financiers opaques incluant des paradis fiscaux. Le tout, en échange de «[s]on pourcentage», 20% des gains de ces derniers.

## «MOI, C'EST LE PRÉSIDENT»

«Si je demande [au président] quelque chose, il donne. [...] Moi, c'est le président...», déclare Vidiye Tshimanga, en anglais, dans la vidéo diffusée.

Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe. Tshimanga s'en défend, faisant valoir plutôt son intention de piéger de faux investisseurs. Poussé d'abord à la démission, le conseiller spécial du président est désormais soupçonné de «corruption, trafic d'influence et outrage au Chef de l'Etat». Une enquête est en cours.

Le sujet a fait la Une de la presse nationale et internationale, pendant toute la deuxième moitié de septembre. Alors que l'arrestation du conseiller du président était perçue par une partie de l'opinion comme la volonté des autorités d'appliquer la justice, celle-ci s'est désavouée dès sa remise en liberté provisoire.

Sur les réseaux sociaux, plusieurs Congolais dénoncent une «*théâtralisation*», citant parfois en référence l'affaire Vital Kamerhe, l'ex-directeur de cabinet du président condamné en juin 2020 à 20 ans de prison pour corruption et détournement de fonds publics, mais totalement acquitté en juin dernier.

Le «Vidiye Gate» étouffe ainsi la plaie provoquée fin 2021 par la vaste enquête Congo Hold Up de

Mediapart, connue pour être la plus grande fuite de documents sur le continent africain et qui démantèle un système corrompu établi autour de l'ancien président Joseph Kabila...

## «PREUVE TANGIBLE DE LA RÉALITÉ DE PLUSIEURS PAYS»

En Afrique, les affaires de ce genre ont tendance à se multiplier. On se souvient encore -entre autres- de la condamnation en France du vice-président de Guinée Equatoriale Teodorin Obiang -et fils du président- dans le cadre du procès des biens mal acquis ou la condamnation en 2020 à cinq ans de prison de José Filomeno dos Santos, fils de l'ex-président de l'Angola, pour fraude et trafic d'influence en lien avec la gestion du Fonds souverain angolais qu'il a dirigé à partir de 2013.

Plusieurs autres affaires sont en cours, comme celle de l'ex-président sud-africain Jacob Zuma, impliquant notamment le business family Gupta, ou encore celle du milliardaire franco-israélien Beny Steinmetz accusé de corruption dans les mines de Guinée, impliquant notamment une épouse de l'ex-président Lansana Conté. Le tycoon se bat en justice en Suisse pour éviter la prison.

Président du Réseau panafricain de lutte contre la corruption et Directeur pour l'Afrique de l'Ouest et francophone de la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF), Jimmy Kande pense que la corruption et le trafic d'influence constituent «des gangrènes pour nos démocraties, pour la gestion de nos pays et pour la bonne gouvernance».

«Le cas de la vidéo de Monsieur Tshimanga n'est qu'une goutte dans l'océan de ce qui se fait partout en Afrique. Nous avons là une preuve tangible de la réalité dans plusieurs pays. Il suffit de voir comment les acteurs politiques détiennent des richesses et facilitent l'attribution des marchés publics aux membres de leur famille parfois sans qu'il n'y ait des processus d'appel d'offres transparents», remarque-t-il.

## QUAND BUSINESS ET POLITIQUE S'ENTREMÊLENT

En RDC, le cabinet du



Vidiye Tshimanga

président Félix Tshisekedi a réagi au scandale de Vidiye Tshimanga en rappelant que «la lutte contre la corruption est un des piliers de l'action» du Chef de l'Etat. Soulignant sa vision d'«édifier une justice sociale profitable à tous», le cabinet présidentiel appelle à «l'exemplarité [...] ceux qui dirigent le pays» et promet d'agir à l'encontre de «toute personne» qui enfreint la loi et la déontologie de sa fonction.

Si l'affaire connaît une sorte vacance médiatique, les populations et les milieux d'affaires continuent de la décrypter à leur manière. «L'affaire Tshimanga est une grosse caricature du trafic d'influence au premier degré. Sans pardonner le côté malsain, de tels faits s'appuient sur la structure du système et la mauvaise modélisation de la démocratie», explique à LTA un homme d'affaires de premier plan à Kinshasa réquerant l'anonymat.

D'après lui, l'approche des élections serait une période propice à ce genre de faits. «Nous sommes à un an et demi des élections en RDC, mais aucun des partis politique n'a de l'argent pour aller aux élections. Regardez les arguments de Tshimanga dans la vidéo où il s'est fait piéger : "j'ai financé la campagne du chef". C'est cela qu'on vend finalement. On vend celui qui contrôle le jeu», explique-t-il.

«Tshimanga ne ment pas quand il dit qu'il a financé la campagne "du chef". Il connaît la famille présidentielle depuis de longues années, notamment depuis Bruxelles et a toujours été prompt à assister le camp Tshisekedi», se souvient cet acteur économique exprimant son pessimisme pour la suite : «malheureusement comme nous ne sommes pas dans des

un score de 33/100 en 2021, la région subsaharienne n'a enregistré «aucune amélioration significative», selon la même source. Des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Tanzanie, l'Angola et les Seychelles se démarquent comme ayant connu des améliorations significatives au cours de la dernière décennie, tandis que le Mali, le Liberia et le Botswana affichent les plus gros déclinés en termes de score. Dans l'indice de Transparency, la plupart des pays africains occupent le bas du tableau. La RDC notamment arrive 169<sup>e</sup>, quand le Gabon est 124<sup>e</sup>, le Cameroun 144<sup>e</sup>, la Guinée 150<sup>e</sup> sur 180 pays dans le monde.

## LA REDEVABILITÉ DES DIRIGEANTS, UNE SOLUTION ?

Jimmy Kande reconnaît qu'en Afrique ces dernières années, s'observe un éveil des consciences face aux crimes financiers et au trafic d'influence. Il dit comprendre «parfaitement» le pessimisme qu'affichent désormais nombre d'Africains face aux affaires de corruption et trafic d'influence présumées, impliquant des décideurs publics. «Les populations africaines ont perdu confiance en la justice qui est politisée, qui n'est plus indépendante, qui n'est plus impartiale, qui agit sous les injonctions des politiques. La vérité aujourd'hui est que l'arrestation des autorités ne suscite plus de l'enthousiasme, parce que nous avons vu plusieurs cas ne pas aboutir à des sanctions conséquentes aux actes commis».

Pour ce militant anti-corruption, la «gangrène» a un double effet néfaste dans le sens où les ressources naturelles dont dispose l'Afrique, ne servent pas à l'émergence de puissantes industries locales, mais aussi freine les investisseurs étrangers qui ne veulent pas être mêlés à des actes de corruption ou de trafic d'influence. Une solution ? «Il faut, défend-t-il, qu'il y ait une vraie pression auprès de nos dirigeants de manière à les rendre plus redevables et ce combat doit être mené avec les professionnels de la justice qui doivent également comprendre leur rôle dans le développement de nos pays et je pense que le continent doit chercher à régler avant d'accuser X ou Y». La justice va devoir se retoucher les manches.

RISTEL TCHOUNAND (LA TRIBUNE AFRIQUE)



# Investissements en Afrique : analyse d'une croissance record

**Au niveau mondial, le récent rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) indique une forte augmentation des investissements directs étrangers en 2021. Ils ont atteint 1.580 milliards de dollars US, soit une augmentation annuelle de 64%. Dépassant cette tendance mondiale, les flux d'IDE en Afrique ont connu une augmentation de 113%, pour une valeur de 83 milliards de dollars US.**

Outre les nombreuses fusions et acquisitions transfrontalières, l'accélération de la numérisation et des investissements liés à la transition énergétique sont à l'origine de d'une forte croissance. Si l'Afrique reste la région la moins intégrée au monde en matière de flux d'IDE (Investissement direct étranger), l'essor des projets d'énergie renouvelable et de la numérisation offre des perspectives prometteuses.

## AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'OUEST : DESTINATIONS PRIVILÉGIÉES DES INVESTISSEURS

L'Afrique du Sud a pulsé les flux d'IDE du continent, notamment grâce à l'échange d'actions entre les compagnies Naspers et Prosus au dernier trimestre de 2021. Le pays a aussi été la principale destination des investissements étrangers avec près de 40,889 milliards de dollars, soit près de la moitié des investissements sur le continent. L'Afrique de l'Ouest a été la seconde région la plus attractive, avec une croissance de ses flux d'IDE de 48%. Le Nigeria et le Ghana ont été les deux principaux moteurs de cette

progression, grâce à des investissements ciblant le secteur extractif, le gaz et le pétrole pour le premier et l'or pour le second.

L'Afrique de l'Est, troisième région la plus dynamique, a quant à elle connu une augmentation de 35%, dont près de la moitié destinée à l'Éthiopie, plaque tournante centrale de l'initiative chinoise «Belt and Road». En Afrique centrale, les flux d'IDE ont été relativement stables par rapport à 2020, hormis quelques exceptions comme la République Démocratique du Congo qui a profité d'une hausse des investissements (+14%) dans les secteurs pétrolier et minier.

En Afrique du Nord, malgré une baisse de 5% pour la région, l'Égypte conserve sa place de deuxième « champion » africain des IDE, avec près de 5,122 milliards de dollars investis essentiellement dans des projets Greenfield.

## LES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE

La transition énergétique a été l'un des moteurs majeurs des nouveaux projets. Les efforts des gouvernements africains pour atteindre les objectifs de dévelop-



pement durable inscrits dans l'agenda 2063 ont accéléré des investissements massifs dans l'hydraulique, le solaire, ainsi que le nouvel «or vert», l'hydrogène. L'entreprise australienne CWP Renewables a par exemple annoncé un investissement de 40 milliards de dollars dans le projet mauritanien «AMAN», qui devrait produire, à terme, 1,7 million de tonnes d'hydrogène vert par an.

Le secteur numérique connaît aussi une véritable révolution à la suite de la crise sanitaire. De nombreux projets ont été annoncés, notamment en Afrique du Sud, au Kenya, au Nigeria et en Égypte. En Afrique du Sud, le spécialiste américain des centres de données, Vantage Data Centers, a par exemple annoncé investir un milliard de dollars dans la construction du plus grand campus de centres de données d'Afrique. Située à Johannesburg, l'installation devrait fournir une ca-

pacité de stockage informatique de 80 MW. En outre, en avril 2022, le Kenya a dévoilé son plan directeur pour le développement de l'industrie numérique nationale sur les dix prochaines années (2022-2032). Celui-ci s'inscrit dans la continuité de la stratégie de 2014-2017 et vise à multiplier les investissements dans le secteur numérique.

Le secteur extractif continue d'attirer les investisseurs en Afrique. Un nombre considérable de projets ont été recensés en 2021, particulièrement au Ghana avec l'investissement de 850 millions de dollars dans une mine d'or dans le nord de la région d'Ahafo au Ghana par l'entreprise minière américaine Newmont Corp et la construction d'une usine de ciment par Ciment d'Afrique (CIMAF) pour une valeur de 436 millions de dollars. Plus récemment, en février 2022, le groupe Total a annoncé investir 10 milliards de dollars dans

un projet d'oléoduc en Ouganda.

## QUELLES PERSPECTIVES?

Malgré le resserrement des politiques monétaires ré pondant à la pression inflationniste et aux risques géopolitiques accrus, les prévisions de croissance des investissements en Afrique sont optimistes. Cela est principalement dû à la nature asymétrique du choc des prix des matières premières qui profite aux plus grands exportateurs de pétrole, notamment l'Algérie et le Nigeria. Par ailleurs, la guerre en Ukraine a eu pour conséquence un regain d'intérêt pour le secteur gazier en Afrique, en raison de la nécessité pour les pays occidentaux de trouver une alternative aux hydrocarbures russes.

En parallèle, les efforts menés par l'Occident pour accélérer sa transition énergétique devraient accroître les investissements dans les métaux rares. Enfin, l'augmentation des investissements dans les start-up africaines devrait se poursuivre en 2023. Ils avaient atteint cinq milliards de dollars en 2021, le triple de leur valeur en 2020. Ce record pourrait être atteint ou dépassé d'ici à la fin 2022, avec plus de 2,3 milliards levés dès le mois de juin. Ces chiffres sont de bon augure pour 2023, qui devrait être marquée par une amélioration des conditions fiscales et un meilleur climat des affaires.

AVEC CONCERTOPR.COM

## Selon une pétition lancée à l'ONU

# L'autonomie sous souveraineté marocaine «seule et unique» solution au différend régional sur le Sahara

Des pétitionnaires ont réaffirmé, lundi à New York, la pertinence de l'initiative marocaine d'autonomie qui demeure la «seule et unique» solution au différend régional autour du Sahara.

«En 2007, le Maroc a présenté l'initiative d'autonomie comme la base solide de négociations pour parvenir à une solution politique définitive, juste et acceptée par toutes les parties», a ainsi souligné Mohamed Ziyad Aljabar, du Groupe d'amitié maroco-palestinien, relevant que le règlement de ce différend régional passe inéluctablement par l'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Maroc.

Il a, dans ce cadre, mis

en avant la dynamique de soutien international en faveur de cette initiative et aux droits légitimes du Royaume sur son Sahara, en citant la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara et l'appui sans équivoque de plusieurs pays européens au plan d'autonomie, avec à leur tête l'Espagne et l'Allemagne.

Relevant que le Maroc a, depuis des années, réitéré sa main tendue à l'endroit de l'Algérie, à travers des initiatives de SM le Roi Mohammed VI et Ses appels pour la réouverture des frontières et la résolution des problèmes en suspens, l'intervenant a déploré que la décision « injustifiée » de l'Algérie de rompre ses relations

avec le Maroc s'inscrit en porte-à-faux des attentes et aspirations des peuples maghrébins au renforcement de la coopération pour relever les défis communs.

«L'Algérie est appelée aujourd'hui à faire preuve de sagesse et de s'engager avec sérieux dans le processus des tables-rondes conformément à la résolution 2602 du Conseil de sécurité pour parvenir à une solution définitive à ce différend régional sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie», a-t-il souligné, tout en mettant en garde contre les menaces que représente le groupe séparatiste du «polisario» pour toute la région.

M. Aljabar a par ailleurs

fait remarquer que la question du Sahara marocain ne ressemble en aucun cas à la question palestinienne, soulignant que SM le Roi Mohammed VI n'a eu de cesse de réaffirmer que le Maroc place toujours la cause palestinienne au même rang que la question du Sahara marocain et que l'action du Royaume en vue de consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits légitimes.

De son côté, Erika Botero, avocate et membre fondateur de Derechos Humanos sin Fronteras, a dénoncé l'embrigadement et l'endocinement des mineurs

dans les camps de Tindouf par les milices séparatistes armées du «polisario».

«Des mineurs continus d'être recrutés dans les camps de Tindouf pour nourrir en eux la voracité de la guerre», s'est-elle indignée, relevant que les organisations civiles, les victimes et les défenseurs des droits de l'homme dénoncent depuis plusieurs années ces pratiques auxquelles se livre ce groupe armé sur le territoire algérien.

Ces pratiques sont en augmentation dans ces camps sans la possibilité que ces enfants et leurs familles puissent porter plainte contre ce groupe pour toutes ces violations, a ajouté la pétitionnaire.

AVEC MAP

# La crise de l'euro couve toujours

**La Banque Centrale européenne (BCE) a tenu des réunions et promis la mise en place d'un nouvel outil pour empêcher l'effondrement de la monnaie unique. Elle ne peut cependant pas résoudre les problèmes fondamentaux de l'euro.**

Comme je l'ai expliqué maintes fois, l'euro n'est pas viable et ira de crise en crise jusqu'à l'explosion finale. Parmi les indicateurs très suivis par les gouvernements, autorités monétaires et analystes financiers permettant de mesurer la «divergence» entre les économies de la zone euro, figure le spread. Il s'agit de la différence entre les taux d'intérêt des obligations à 10 ans des différents émetteurs souverains de la zone euro. Or, sur cet indicateur, la «divergence» est orientée à la hausse.

## SIGNAL D'ALARME EUROPÉEN

Une première alerte a retenti en juin dernier, lorsque le spread entre l'Italie et l'Allemagne a approché les 240 points de base mi-juin (avec un taux à 10 ans italien de plus de 4%, contre 1,6% pour l'allemand), provoquant une réunion en urgence de la BCE. Les annonces qui s'en sont suivies n'ont pas permis de le réduire significativement et durablement.

L'institution de Francfort a donc dû calmer les marchés avec une seconde réunion qui s'est tenue le 21 juillet. Celle-ci a débouché sur la présentation d'un nouvel «instrument

anti-fragmentation» baptisé «IPT» pour «Instrument de protection de la transmission», destiné à empêcher les spreads de se creuser entre pays du Nord et pays du Sud. Dans la foulée de la 2e réunion, le spread entre l'Italie et l'Allemagne est redescendu à 200 points de base aux alentours du 5 août.

Mais il n'y a pas cinquante façons de calmer durablement les craintes des marchés sur la solvabilité des pays du Sud de la zone euro. La seule façon est que la BCE rachète sans limite leur dette, par ailleurs en constante expansion. Or ce rachat est contraire à l'esprit des traités de l'Union européenne et aux exigences des pays du Nord qui refusent l'aléa moral qui en découle.

Aussi, l'IPT ne peut-il que déplaire aux dirigeants allemands, néerlandais, autrichiens ou encore finlandais. C'est la raison pour laquelle, pour ménager ces derniers, la BCE a conditionné l'emploi de l'IPT à l'application d'une rigueur budgétaire toujours accrue, et à l'utilisation des différents leviers dont dispose la Commission européenne pour contraindre les finances publiques des Etats membres. L'IPT se résume donc à ceci : un endettement

sans fin des pays du Sud contre une rigueur budgétaire elle-même sans fin.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que cela ne peut durer.

## LA DETTE ITALIENNE ATTAQUÉE

Une fois dissipés les effets anesthésiants des réunions et promesses de la BCE, les problèmes fondamentaux ont resurgi.

Comme cela est toujours le cas sur les marchés financiers, des spéculateurs s'attaquent à un maillon faible, repéré depuis belle lurette : en l'occurrence celui du «PEG» (lien administré) de 1 pour 1 entre l'euro-crédence sur la banque centrale d'Italie et l'euro-crédence sur la Bundesbank allemande. Ces derniers mois, les fonds spéculatifs ont accumulé le plus gros encours de vente à découvert de la dette souveraine italienne depuis la crise de 2008. Certains parient sur la hausse du coût de la dette italienne, d'autres sur l'élargissement du spread avec la dette souveraine allemande.

L'annonce de l'IPT – qui n'est, à leurs yeux, qu'un énième artifice de communication des européistes – ne les a guère effrayés. Les spéculateurs considèrent fondamentalement que l'Italie est le maillon faible de la zone euro et que son économie est particulièrement vulnérable à

l'interruption des livraisons de gaz russe. Le FMI a par exemple estimé que le PIB italien pourrait se contracter de 5% dans un tel contexte.

La victoire, à la fois dramatisée et orchestrée par les médias, de la coalition Meloni-Berlusconi-Salvini le 25 septembre dernier aux élections législatives, a provoqué un court pic de fièvre sur le taux italien qui a atteint 4,62% le 27 septembre, avant de revenir au niveau de 4,00% le 4 octobre, une volatilité qui signe la nervosité des marchés.

C'est du reste le niveau qui avait déclenché la réunion d'urgence de la BCE du mois de juin ! Sans doute quelques fonds spéculatifs ont-ils pu déboucler des positions à cette occasion avec de substantiels profits. Sur le front du spread, la situation est tout aussi problématique, avec un niveau de 243 points de base atteint le 5 octobre.

## HORS D'ITALIE, D'AUTRES DANGERS

La menace de l'IPT semble donc sans effet jusqu'à présent. Soumise aux pressions des Etats du nord de la zone euro, Christine Lagarde a en outre entamé la crédibilité de l'IPT en déclarant le 26 septembre que la BCE ne l'activera pas pour alléger les coûts d'emprunts des Etats membres si ceux-ci grimpent en raison d'«erreurs» de politique intérieure.

La défiance structurelle

des marchés financiers mondiaux vis-à-vis de la survie de l'euro ne concerne pas, au passage, que l'Italie. D'autres pays surendettés comme la France ont vu aussi leur spread s'élargir avec l'Allemagne. Si les évolutions constatées des spreads se prolongent, il ne fait pas de doute que la crise de l'euro va revenir à la une des journaux dans les semaines à venir. Cette nouvelle crise ne pourra se résoudre, provisoirement, qu'en tordant à nouveau le bras des dirigeants des pays du Nord.

Ces derniers se retrouveront dans une situation de plus en plus impossible politiquement, et d'autant moins gérable qu'ils assistent, par ailleurs, au creusement inexorable des soldes Target 2 qui témoignent des déséquilibres des balances des paiements intra-zone euro. La dette Target 2 de l'Italie a d'ailleurs atteint un nouveau record de 640 Mds\$ fin juillet 2022.

Comme le dit l'adage boursier, «les arbres ne montent pas jusqu'au ciel». Sauf à croire au Père Noël, il arrivera fatalement un moment où cette divergence explosera, conformément à toutes les lois de la nature et de l'économie.

La grave détérioration des économies de la zone euro et le mécontentement actuel des peuples pourraient en accélérer l'inéluctable éclatement.

AVEC CHRONIQUE AGORA

## Ukraine : Ankara demande un cessez-le-feu et annonce une rencontre Erdogan-Poutine ce mercredi

Le président russe Recep Tayyip Erdogan nourrit l'espoir d'amener ses homologues russe Vladimir Poutine et ukrainien Volodymyr Zelensky à se rencontrer à Istanbul pour des pourparlers sur une trêve.

La Turquie a appelé mardi la Russie et l'Ukraine à un cessez-le-feu viable «*dès que possible*», estimant que les deux pays s'écartaient du chemin de la diplomatie alors que la guerre perdure. «*Un cessez-le-feu doit être établi dès que possible. Le plus tôt est le mieux*», a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, lors d'un entretien télévisé.

Membre de l'Otan, la Turquie maintient une position neutre depuis le début de l'invasion russe en Ukraine le 24 février et conserve de bonnes relations avec Moscou et Kiev.

«*Malheureusement (tous deux) se sont rapide-*



Les présidents turc et russe se sont déjà rencontrés en marge d'un sommet régional en Ouzbékistan le mois dernier. © STR via Reuters

ment écartés de la diplomatie» depuis des pourparlers entre des négociateurs russes et ukrainiens en mars à Istanbul, a poursuivi M. Cavusoglu.

«*Alors que la guerre entre l'Ukraine et la Russie se*

prolonge, malheureusement, la situation empire et se complique», a-t-il ajouté.

Le ministre a également appelé à «*une paix juste*» fondée sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine. «*Il doit y*

avoir une paix juste pour l'Ukraine. Où se poursuit la guerre? Elle se poursuit sur le sol ukrainien», a-t-il souligné.

«*Un processus qui garantirait l'intégrité territoriale et les frontières de l'Ukraine doit*

commencer», a-t-il estimé. «*Sans un cessez-le-feu, il n'est pas possible de parler de ces questions de manière saine: un cessez-le-feu viable et une paix juste*».

Le président turc Recep Tayyip Erdogan rencontrera son homologue russe Vladimir Poutine mercredi à Astana, en marge d'un sommet régional dans la capitale du Kazakhstan, a indiqué à l'AFP un responsable turc.

Les présidents turc et russe se sont déjà rencontrés en marge d'un sommet régional en Ouzbékistan le mois dernier.

M. Erdogan nourrit l'espoir d'amener Vladimir Poutine et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky à se rencontrer pour des pourparlers de paix dont les belligérants ne semblent pas vouloir, mais jugés essentiels et réalistes par les officiels turcs.

AVEC PARIS MATCH

## 28<sup>ème</sup> édition de la Linafoot : trois rencontres prévues ce mercredi

La 28<sup>ème</sup> édition de la Ligue nationale de football (Linafoot) se poursuit ce mercredi avec trois rencontres à l'affiche sur différents stades de la RDC. Mais, les difficultés d'exploitation que connaît le transporteur aérien Congo Airways laisse planer un doute sur le déroulement normal du championnat national.

NANA K.

Trois matchs sont prévus ce mercredi pour le compte de la poursuite de la 28<sup>ème</sup> édition du championnat d'élite de la Ligue nationale de football (Linafoot) dans différents stades.

Après sa victoire lors de la première journée face au FC Céleste, l'Union Sportive Tshinkuku de Kananga livre le match de la deuxième journée ce mercredi 12 octobre 2022 au stade des Martyrs de la Pentecôte contre l'AC Kuya.

En match de la première journée, l'US Tshinkuku avait battu FC Céleste par le score de trois buts à deux au stade des Martyrs, remportant ainsi les trois points de la première journée. L'AC Kuya, qui était

face à la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK), avait fait un score de parité de zéro but partout, n'engrangerant qu'un seul point. Pour cette 28<sup>ème</sup> édition, l'équipe de Tshinkuku veut aller plus loin au niveau du championnat national.

Ce même mercredi au stade des Martyrs de Pentecôte, la Jeunesse Sportive de Kinshasa offre son hospitalité à l'AC Rangers. L'équipe de Rangers était accrochée dimanche par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par un score de



parité d'un but partout.

A Kindu au stade Joseph Kabila, Maniema Union ira accorder son hospitalité à l'Etoile de Kivu sous le coup de 15h30, en match comp-

tant de la première journée de la 28<sup>ème</sup> édition du championnat national.

### LES DIFFICULTÉS DE CONGO AIRWAYS

A peine lancée, la 28<sup>ème</sup> édition de la Linafoot court déjà un grand danger en raison des difficultés d'exploitation que connaît la compagnie aérienne nationale Congo Airways.

Avec un seul avion en activité et la menace de suspension de ses vols à partir du 15 octobre prochain, on craint que le championnat national de football connaisse un arrêt.

Côté Gouvernement, au ministère des Sports tout comme à la FECOFA, on rassure que tout a été mis en place pour la poursuite du championnat national.

Quoi qu'il en soit, le spectre d'un arrêt reste toujours pendant.

## Eliminatoires CAN 2023/U23 : Raoul Shungu convoque 28 Léopards pour défier l'Algérie

N. KANKU

Après avoir éliminé l'Éthiopie au premier tour, les Léopards U23 de la République Démocratique du Congo se placent sur le chemin des Fennecs d'Algérie au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de moins de 23 ans, CAN/Maroc 2023. La confrontation entre les deux équipes est prévue le 23 octobre prochain au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa pour la manche aller le match retour est prévu le 29 octobre à Algérie au stade du 8 mai.

Le sélectionneur principal, Raoul Shungu, a publié la liste de 28 Léopards retenus pour cette confrontation. Le staff technique des Léopards U23 fait pratiquement confiance à la même équipe qui a éliminé les Walwa de l'Éthio-



pie au premier tour.

Les Léopards U23 ont intérêt à mieux négocier le match aller à domicile pour se

mettre à l'abri. La bataille est loin d'être facile pour les pouillains de Raoul Shungu qui seront en face d'une équipe al-

gérienne qui a la compétition dans les jambes.

### LA LISTE DES 28 CONVOQUÉS

**Gardiens :** Esdras Kabamba, Bukasa Mangala, Kasereka Masinda, Malenge Mutwa

**Défenseurs :** Steven Buela Ehebelo, Nday Héritier, Swing Kavam, Mufwele Sasa Exaucé, Kayembe Mujanayi Elton, Langata Musa, John Mayanga Nekadio.

**Milieux :** Charve Onoya Sangana, Mutuila Tenda, Nsona Kinkala, Mwamba Patient, Christian Kalala, Rolly Balumbi Wangu, Christian Nsudi, Mechack Tshimanga Mosengo.

**Attaquants :** John Bakata Amisi, Akram Bongonga Bwanga, Horso Mwaku Malanga, Gloire Mujaya, Jeancy Mboma Kinda, Imana Lote, Mpanzu Nkibisawala, Ikangalombo Jonathan, Kabwe wa Bantu.

## La FECOFA donne 45 jours au comité provisoire de FC Renaissance du Congo pour convoquer l'AGEE

La commission instituée par la Fédération congolaise de football association (FECOFA) a accordé 45 jours au comité provisoire dont la mission sera d'expédier les affaires courantes et convoquer l'assemblée générale extraordinaire électorale en vue d'avoir un comité élu du FC Renaissance du Congo, après six mois de mandat du comité sortant.

Selon le président de l'Association des dirigeants du football du Congo (ADFCO), Lambert Osango qui a livré cette information, lundi, à l'ACP, au sortir de la réunion de la continuité de l'assemblée générale ordinaire de dimanche 9 octobre, au siège de la FECOFA dans la commune de Gombe.

Ce comité provisoire sera composé de six personnes en raison de trois par tendance et deux mem-

bres du Conseil d'administration du FC Renaissance, à savoir le président désigné Billy Maluwa et le vice-président Babi Balukuna.

«Outre ces membres, le secrétaire sportif du club et son adjoint feront également partie de ce comité provisoire de normalisation», a-t-il confirmé, avant d'ajouter que les trois membres de deux tendances seront soumis à deux conditions, notamment, ver-

ser 2000 dollars Us de caution et être d'une moralité irréprochable.

Le président de l'Association des dirigeants du football du Congo a laissé entendre que les trois noms de deux tendances étaient attendus mardi 11 octobre 2022.

Cette réunion, rappelé-t-on, a été supervisée par le secrétaire général de la FECOFA, Belge Situala.

AVEC ACP

### ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :

[kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU  
Véron KONGO  
Jonathan MUTADJIRI  
Nana Kanku  
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

## Païement des « pertes et manques à gagner » aux pétroliers : le ministère des Finances clôt la polémique

Les sociétés pétrolières, principalement Total, Engen, Cobil et les indépendants, menaceraient-ils de fermer leurs stations-services parce que, n'ayant plus de quoi renouveler leurs stocks à la suite du retard qu'accumule le Gouvernement dans le paiement des « pertes et manques à gagner » qu'elles subissent dans le plafonnement des prix du carburant à la pompe ? Au ministère des Finances, où le ministre Nicolas Kazadi assure également l'intérim du ministre de l'Économie, on balaie d'un revers de main cette folle rumeur, dans une mise au point signée par Mme la vice-ministre, O'Neige N'Sele, en l'absence de Nicolas Kazadi, en mission aux États-Unis. La mise au point rappelle, chiffres à l'appui, qu'il n'y a aucune brouille entre le Gouvernement et l'association des distributeurs pétroliers.

Aussi, le document précise que « 384,2 millions USD ont été versés aux pétroliers depuis le début de l'année, soit un paiement mensuel moyen de 42,7 millions de USD. Outre ces paiements, 33,8 millions USD et 12,4 millions USD ont été décaissés en vue de l'acquisition de 28.000 tonnes métriques de gasoil et 10.000 tonnes de JET A1 respectivement, au titre de stock stratégique appartenant à l'État, à travers COBIL ». « En somme, 430,4 millions USD ont été décaissés par le Trésor pour maintenir un prix de carburant raisonnable à la pompe et ainsi limiter le risque d'inflation lié à la flambée des prix des produits pétroliers sur le marché local », indique le ministère des Finances. Voici la mise au point.

ECONEWS

## Mise au point du ministère des Finances quant au prétendu blocage des paiements des pertes et manques à gagner dus aux sociétés pétrolières et logistiques

Le ministère des Finances tient à démentir formellement les faux bruits sur le prétendu blocage des paiements des pertes et manques à gagner dus aux sociétés pétrolières et logistiques.

Ainsi, il fait la mise au point dont la teneur suit :

**1.** Le Gouvernement de la République a décaissé, à travers le ministère des Finances, au courant de cette année, une enveloppe globale de l'ordre de 384,2 millions de USD au profit des sociétés pétrolières et logistiques, soit un paiement mensuel moyen de 42,7 millions de USD;

**2.** Ces paiements successifs ont concerné : les arriérés de 2017 à 2019 (55,6 millions USD), la dette certifiée d'avril à juin 2021 (94,9 millions USD), la dette envers la zone d'octobre à décembre 2021 (26,6 millions USD) et la dette

pour la période allant de juillet 2021 à mars 2022 (207,2 millions USD);

**3.** Pas plus tard que le mercredi dernier, le trésor public a versé 42,3 millions USD aux dites sociétés et ce, après une réunion d'harmonisation tenue avec toutes les parties prenantes au cabinet du ministre des Finances;

**4.** Outre ces paiements, 33,8 millions USD et 12,4 millions USD ont été décaissés en vue de l'acquisition de 28.000 tonnes métriques de gasoil et 10.000 tonnes de JET A1 respectivement, au titre de stock stratégique appartenant à l'État, à travers COBIL;

**5.** En somme, 430,4 millions USD ont été décaissés par le Trésor pour maintenir un prix de carburant raisonnable à la pompe et ainsi limiter le risque d'inflation lié à la flambée des prix des produits pétro-



Le Gouvernement dit mettre tout en place pour éviter la pénurie de carburant dans la ville de Kinshasa

liers sur le marché local;

**6.** A ce jour, la dette restant à payer aux sociétés pétrolières se chiffre à 159,3 millions USD. A ce sujet, un échéancier a été convenu

entre les parties en vue de l'apurement progressif de cette dette et le Gouvernement, à travers le Ministère des Finances, continue à respecter ses engagements

quant à ce;

**7.** Par ailleurs, nous avons mis en place un processus rigoureux de certification des pertes et manques à gagner dont le but est d'assainir le secteur et ainsi en améliorer la transparence. C'est dans ce cadre que des économies de l'ordre de 57,6 millions USD ont été réalisées à ce jour au profit du Trésor public;

**8.** Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer, sans être contredit, que le ministère des Finances continue à honorer ses engagements vis-à-vis de créanciers de l'État et rassure la population congolaise de l'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers.

FAIT À KINSHASA, LE 10 OCTOBRE 2022

POUR LE MINISTRE EN MISSION  
O'NEIGE N'SELE MIMPA  
VICE-MINISTRE

## La RDC réclame 100 millions de dollars US à Glencore condamné pour corruption aux USA

(Suite de la page 6)

International, à «prendre des mesures pour combattre la corruption et prévenir les activités criminelles qui en découlent afin de contribuer à l'édification d'un monde dans lequel le gouvernement, la politique, les affaires, la société civile et la vie quotidienne des personnes sont exempts de corruption, en raison du potentiel de la corruption à saper le développement économique, à générer la pauvreté, à favoriser l'instabilité politique et à créer une insécurité mondiale».

Considérant que pour la pleine réalisation de cet engagement, les sections africaines de Transparency International en Afrique dont la LICOCO fait partie;

**DÉCLARONS CE QUI SUIT :**  
**1. SALUONS** le Département de la Justice (DOJ) des États-Unis d'Amérique et le Serious

Fraud Office (SFO) du Royaume-Uni pour leur ténacité et leur rigueur à demander des comptes à GLENCORE.

**2. RECONNAISSONS** le fait que les enquêtes approfondies menées par le DOJ et le SFO ont abouti à la reconnaissance de la culpabilité de GLENCORE.

**3.** Cependant, nous déplorons le fait que ni les personnes qui ont payé les pots-de-vin, ni les bénéficiaires de ces pots-de-vin n'ont été nommés ou même mis en accusation jusqu'à présent.

**4. DÉPLORONS ÉGALEMENT** le fait qu'indépendamment du fait que les documents judiciaires désignent en détail les institutions et les sociétés gouvernementales dont les employés ont été soudoyés dans les pays africains de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Sud-Soudan, de

la Guinée équatoriale, du Nigeria, de la République démocratique du Congo, aucun de ces pays n'a entrepris d'enquêter en interne ni même profité des obligations contenues dans l'accord de plaidoyer avec le DOJ qui oblige GLENCORE à coopérer comme indiqué jusqu'à présent.

**5. APPELLE :**

• Le Gouvernement de la RDC à travers le Parquet Général près la Cour de Cassation à convoquer urgemment GLENCORE et le condamner pour des faits de Corruption

• Le Parquet Général près la Cour de Cassation à demander à Glencore de citer les noms de toutes les personnes qui avaient été corrompues et les poursuivre en Justice

• Le DOJ et le SFO à publier les noms de toutes les personnes impliquées dans ce système de

corruption sans précédent;

• Les autorités gouvernementales des États-Unis désignées par le Président des États-Unis dans le Mémorandum sur l'établissement de la lutte contre la corruption comme un intérêt fondamental de la sécurité nationale des États-Unis de 2021, pour faire publier les identités de toutes les personnes impliquées dans le scandale de corruption GLENCORE;

• Le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Sud-Soudan à ouvrir des enquêtes dans leurs pays et à exiger de GLENCORE la publication des noms des personnes impliquées dans le scandale de corruption;

• L'ITIE doit exiger de GLENCORE qu'il divulgue les noms de toutes les personnes impliquées dans le

scandale des pots-de-vin ou qu'il soit suspendu en tant que pays de soutien;

• Les organisations professionnelles et de la société civile africaines se joignent à la LICOCO pour demander la publication des noms des personnes impliquées dans le scandale de corruption de GLENCORE;

• La Conférence Internationale Anti-Corruption (IACC) lors de sa 20th édition en décembre 2022 prévue à Washington DC et organisée en partenariat avec le gouvernement des États-Unis à demander la divulgation des noms de toutes les personnes impliquées dans le scandale de corruption GLENCORE.

FAIT À KINSHASA, LE 10 OCTOBRE 2022

POUR LA LICOCO  
ERNEST MPARARO  
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF